

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 39 (1910)
Heft: 4

Buchbesprechung: Premiers principes d'éducation avec leur application spéciale à l'étude des langues [suite]

Autor: Berset, Maxime

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

porte une maisonnette habitée. J'entends au passage une voix de femme en sortir. Elle rassure la nombreuse couvée qui, craintive, cherche refuge et protection sous l'aile maternelle. Sur la hauteur, la ville découpe dans un ciel d'encre son profil aux lignes capricieuses. Illuminée de tous les feux de ses réverbères et de ses lampes électriques, elle s'anime du flot humain qui s'échappe des ateliers et des bureaux. Bientôt elle s'endormira sous la grave et puissante mélodie des flots torrentueux qui la berce. Marcelin BERSSET.

— 318 —

PREMIERS PRINCIPES D'ÉDUCATION

AVEC

Leur application spéciale à l'étude des langues

(Suite ¹.)

Dans le chapitre que M. C. Marcel consacre aux instituteurs, nous relèverons spécialement les passages qui ont trait aux qualités des maîtres, aux études préparatoires nécessaires à la formation d'un bon instituteur et à l'importance des fonctions de l'instituteur.

« Quelque grande que soit l'influence des parents sur l'éducation morale d'un enfant, dit l'auteur, celle que les maîtres exercent sur son avancement intellectuel n'est pas moins grande. Le succès des études dépend de l'aptitude du maître, autant que de l'excellence de la méthode; on peut même dire que son influence sur les élèves est plus puissante. Un professeur zélé, bienveillant, habile et instruit fera avancer ses élèves, quelle que soit la méthode qu'il emploie, parce qu'il saura fixer leur attention et soutenir leurs efforts; au lieu qu'un professeur indolent, irritable et ignorant ne fera jamais de bons écoliers, même avec la meilleure des méthodes.

« L'instituteur doit s'attacher à inspirer à ses élèves l'amour de l'étude, à diriger leur attention sur des objets utiles, à faire naître en eux le désir d'apprendre ce qu'il veut enseigner, à proportionner les difficultés à leurs capacités, à éveiller et à satisfaire successivement leur curiosité naturelle, à leur faire découvrir plutôt qu'à leur communiquer ce qu'ils aspirent à savoir. Il est de son devoir de modérer les enfants trop ardents,

Voir *Bulletin* du 15 janvier 1910.

de stimuler les indolents, d'encourager les timides et de dompter les obstinés.

« L'instituteur jaloux de remplir dignement ses fonctions et de répondre à la haute confiance dont il est investi, s'identifiera avec ses élèves, s'associera à leurs travaux avec joie, même avec enthousiasme ; il fera en sorte que tous les moments qu'il passe avec eux soient consacrés à former leur esprit et leur cœur.

« Pour bien diriger une éducation, l'instituteur doit joindre la douceur à la fermeté, un grand empire sur lui-même à une patience inépuisable, la tendresse d'un père à la piété d'un vrai chrétien ; il doit surpasser les autres hommes par la noblesse de ses sentiments et l'aménité de ses manières ; car son exemple aura plus de force que ses préceptes. Ses actions et son langage, acceptés comme modèles, doivent toujours être de nature à inspirer la confiance, l'amour et le respect. L'instituteur, en un mot, doit être un homme accompli, si l'on veut que ses élèves avancent vers la perfection.

« ... C'est dans son impartialité et dans son amour pour les enfants confiés à ses soins, que le maître trouvera le moyen de les gouverner ; c'est en gagnant leur affection qu'il exercera sur leur esprit l'influence morale nécessaire pour les diriger à son gré et les exciter aux plus nobles efforts. Le principe de l'amour est tout puissant en éducation. Ce n'est qu'à défaut de l'affection mutuelle entre le maître et l'élève qu'il faut avoir recours à d'autres stimulants. Celui qui ne peut pas gouverner par l'amour doit gouverner par la crainte. Mais de tous les moyens d'action, les plus dangereux sont indubitablement l'émulation et les châtiments corporels. Même avec de grandes précautions, le premier n'est propre qu'à nourrir dans l'âme des jeunes rivaux des sentiments de vanité, d'orgueil, d'ambition, d'envie et de jalousie ; le second peut quelquefois dégrader une noble créature et la conduire à l'endurcissement. »

Comme on le voit, M. C. Marcel n'est pas tendre à l'égard de l'émulation, qu'il accuse d'être la source de bien des maux. Et pourtant, n'est-elle pas naturelle ? n'est-elle pas, comme le démontre l'expérience, l'un des principaux leviers du progrès et de la perfection ? A quels pauvres résultats arriveraient souvent, non seulement les écoliers, mais les hommes eux-mêmes, s'ils n'étaient pas soutenus et aiguillonnés par une vertueuse émulation ! Je n'entends pas parler ici de la fausse émulation, que l'on ne saurait trop stigmatiser.

« L'œuvre de l'éducation, ajoute l'auteur, s'accomplira heureusement sans le concours de ces moyens dangereux, si le maître sait inspirer le goût de l'ordre et de l'étude, s'il rend

l'instruction intéressante par sa manière de la communiquer, si la justice et la fermeté forment la base de la discipline, si, enfin, il sait gagner l'amour et le respect de ses élèves par une conduite à la fois affectueuse et digne dans tous ses rapports avec eux.

Que le maître, au contraire, ait le malheur de se faire haïr, son enseignement sera méprisé, ses conseils ne rencontreront que la méfiance, ses remontrances et ses punitions demeureront sans effet. »

Si nous passons maintenant aux pages que l'auteur consacre à la grave question de la formation des futurs maîtres, nous y rencontrons également des lignes d'un haut intérêt. Lisez plutôt :

« L'instituteur profondément pénétré de la haute responsabilité attachée à sa profession, et qui ne veut pas faire de dangereuses expériences sur les jeunes intelligences confiées à ses soins, se préparera à l'œuvre difficile de l'éducation par une culture intellectuelle et morale. Comme ses paroles empruntent leur autorité à la force de son jugement et à l'étendue de son savoir, il emploiera tous les moyens de développer et d'enrichir son esprit : il ne cessera jamais d'apprendre et cherchera surtout à se perfectionner dans les études qui font l'objet spécial de son enseignement, sans toutefois négliger des connaissances plus générales. Un instituteur trouve toujours l'occasion d'utiliser ce qu'il sait. Quelque limité que soit sa sphère d'activité, il ne saurait remplir convenablement sa tâche, si ses connaissances ne vont pas au-delà de ce qu'il est chargé d'enseigner. « Un instituteur doit posséder une grande facilité d'élocution, car il faut qu'il puisse non seulement développer de la manière la plus lucide et la plus saisissante les connaissances qu'il veut communiquer à ses élèves, mais encore encourager et exhorter ceux qui n'apportent point de la maison paternelle des dispositions favorables à l'étude : des louanges méritées et de justes reproches, exprimés en termes bienveillants et énergiques, ont un effet plus certain que les châtiments corporels. Il doit pouvoir adapter son langage à leurs différents âges et à leurs différentes capacités, leur expliquer le but des devoirs qu'il leur impose... Le talent de l'élocution donne au maître le moyen de répéter ce qui n'a pas été parfaitement compris, de fournir des explications qui peuvent être demandées, et de varier sa manière sur son langage suivant l'impression qu'il produit sur son jeune auditoire. »

Parmi les connaissances indispensables au maître, M. C. Marcel vante avec raison le dessin.

« Le dessin, dit-il, qui supplée à l'insuffisance du langage descriptif, peut devenir l'un des instruments les plus utiles de l'enseignement, même dans les plus humbles écoles. Celui qui possède cet art n'est jamais embarrassé de rendre intelligibles et intéressants pour son auditoire les détails les plus épineux des sciences exactes et naturelles, et surtout des sciences expérimentales. L'habileté dans le dessin est un auxiliaire pour les instructions orales; car les figures explicatives, en appelant la vue au secours de l'intelligence, fixent fortement l'attention de l'auditoire et révèlent la pensée du professeur beaucoup mieux que ne pourraient le faire les détails les plus minutieux. Le célèbre Cuvier avait coutume, dans ses leçons, de recourir à la craie et au tableau noir, chaque fois qu'il croyait n'être pas bien compris de ses nombreux auditeurs, et leur approbation témoignait généralement du succès de ses explications. »

L'auteur s'appesantit ensuite sur la nécessité de posséder à fond l'art d'instruire : « Non seulement l'instituteur doit se distinguer par des connaissances, une capacité et un caractère moral d'un ordre élevé, il doit encore viser à la perfection dans sa profession; il doit connaître à fond l'art d'instruire, de former la jeunesse. Il ne suffit pas d'avoir une bonne éducation ou des connaissances variées pour pouvoir les inculquer aux autres : on peut être un littérateur accompli, un savant distingué, et ne faire qu'un très médiocre instituteur. Se départir de l'orgueil que peut inspirer une supériorité de savoir, comprendre les difficultés qui embarrassent les commençants, s'identifier avec les sentiments et les facultés des enfants, prévenir et éloigner les obstacles qui se rencontrent sous leurs pas, réprimer, régler leur caractère, et, ce qui est encore plus difficile, maîtriser le sien propre, éveiller et soutenir constamment l'attention, savoir s'arrêter assez tôt pour éviter la fatigue, conduire les enfants d'un pas tranquille dans le rude sentier de l'étude, et le parsemer de fleurs plutôt que d'épines, ralentir sa marche pour aller au pas de l'élève, au lieu d'exiger de gigantesques enjambées : tout ceci est le résultat d'un patient et laborieux enseignement; tout ceci demande un assemblage très rare de qualités diverses et ne peut être effectué que par une personne d'un mérite supérieur. »

Et plus loin : « L'instituteur doit avoir une connaissance approfondie de l'esprit et du cœur humain; car ce sont là les matériaux sur lesquels il opère. Il doit pouvoir distinguer les nuances si variées qui se rencontrent dans les dispositions et les capacités des enfants; autrement, il ne pourrait ni juger

où le blâme doit finir et la louange commencer, ni assigner à chacun un travail proportionné à son intelligence. Il doit connaître la constitution humaine pour pouvoir former les habitudes et le caractère de ses élèves, amener l'entier développement de leurs forces intellectuelles, faire germer en eux les semences du savoir et surmonter toutes les difficultés qui peuvent survenir dans l'exercice de ses fonctions. »

Quant à l'importance des fonctions de l'instituteur, voici comment la souligne M. C. Marcel : « L'instituteur qui possède les qualités et les connaissances relatives à sa vocation, a le pouvoir d'accomplir beaucoup de bien. Son influence sur la société est incalculable ; il est le plus grand promoteur de la prospérité de l'homme dans cette vie, le véritable apôtre de la civilisation. Ses fonctions sont, en réalité, les plus importantes de toutes ; car, ainsi que le remarque Platon et après lui Barthélemy « de l'institution de la jeunesse, dépend le sort des empires ¹. »

« ... Nous abandonnons implicitement à l'instituteur un trésor qui nous est également cher : la direction de l'esprit et du cœur de nos enfants, leur succès dans la carrière qu'ils embrasseront, leur bonheur dans ce monde et peut-être leur condition éternelle dans l'autre. Quelque élevée que soit la mission du législateur, comme gardien de la liberté et du bonheur publics, celle de l'instituteur est encore plus élevée ; car les lois, pour être efficaces, doivent exister déjà dans les mœurs et les habitudes d'une nation ; et ces mœurs, ces habitudes, si elles ne sont pas créées par l'instituteur, sont placées sous son influence et ne dépendent pas moins de son exemple que de son enseignement. L'instituteur qui satisfait à toutes les obligations que ce titre lui impose est plus qu'un père. C'est l'instituteur qui forme l'homme, le citoyen, l'âme vivante. » Il n'y a pas de profession plus respectable, plus noble que celle, comme l'exprime le docteur Thomas Brown, « qui a pour mission de substituer à l'ignorance et à la faiblesse de l'enfance, la vertu, la puissance, la sagesse de l'âge mûr ; faisant ainsi de la créature la plus faible et la plus fragile que le ciel ait formée, l'intrépide et intelligent monarque de la création animée, l'interprète, l'adorateur et presque l'image de la Divinité ² ».

(A suivre.)

Maxime BERSSET.

¹ Voyage du jeune Anacharsis.

² Philosophy of the mind.

